4

Numéro 05
Janvier 2019



ACTU'ADAPA







ÉDITO

En premier lieu, je vous présente nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, et surtout, une bonne santé.

Etre **PROCHE DE VOUS**, proche de vos préoccupations, pour vous rendre service, vous accompagner au quotidien, pour lutter contre l'isolement, font partie des missions de l'ADAPA, de votre ADAPA.

Je dis « votre ADAPA » parce que :

- vous en êtes les acteurs et que nous vous invitons à en devenir membres par votre **adhésion**, ou par votre engagement en qualité de **bénévoles**,
- son avenir est dans sa manière d'être une **association**, sans but lucratif et parce que notre différence avec les structures lucratives est l'esprit social qui nous anime et que nous garderons.

En 2018, l'ADAPA a été PROCHE DE VOUS avec :

- TROIS NOUVELLES AGENCES, à Lunéville, Toul et Pont-à-Mousson,
- **ECOUTE et ASSISTANCE**, notre service de téléassistance, qui vous sécurise et rassure vos proches,
- MITONNAGE, notre service de portage de repas à domicile,
- **RELAIS MOBILITE**, notre service de transport accompagné.

En 2019, nous serons ENCORE PLUS PROCHE DE VOUS avec :

- APPI-BUS, qui va venir dans votre village ou dans votre quartier pour vous donner les informations qui vous intéressent et vous proposer des ateliers de prévention,
- **CULTURAGE**, un nouvel atelier autour des arts et la culture.

Enfin, nous continuerons à être attentifs à la lutte contre l'isolement. Voilà l'esprit qui animera le renouvellement de notre projet associatif. Chers amis, l'ADAPA sera à vos côtés, vous pouvez compter sur NOUS. Bernard JAMBOIS

Président de l'ADAPA

Réduction et crédit d'impôt : Tout le monde y a droit

La réduction d'impôt permet de diminuer ou d'annuler l'impôt à payer. Les personnes non imposables ne peuvent donc pas en bénéficier. Le crédit d'impôt permet de bénéficier d'un remboursement si le montant du crédit d'impôt est supérieur à celui de l'impôt à payer.

Les personnes non imposables peuvent en bénéficier.

Le crédit d'impôt est égal à 50 % de vos dépenses annuelles d'aide à domicile (sous réserve des plafonds fiscaux en vigueur).

Exemple: Vous avez payé 5 000 € de frais d'aide à domicile en 2017. Vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt de 2 500 € en 2018.





L'ADAPA vous propose d'assister à des rencontres et à des ateliers sur le thème de la culture et de l'art :

- Partager, échanger sur l'art et la culture avec l'aide d'un animateur
- Réaliser des œuvres (dessins, peintures, poteries, activités manuelles)
- Participer à des sorties, visites, expositions (transport accompagné assuré) Arts



- 3 groupes de 10 personnes
 - 8 séances de 2 heures
 - 5 thèmes sur l'année
- Pause goûter lors de chaque séance



Vous avez plus de 60 ans. Vous êtes intéressés et résidez à proximité de Dombasle, Varangéville, Vézelise, Haroué, Ceintrey, Nomeny, Custines, Champigneulles Contactez l'ADAPA au 03 83 37 16 21 ou culturage@adapa54.fr

appi'bus



APPI'bus est un service de l'ADAPA qui vient à la rencontre des personnes les plus isolées, au plus près de chez elles, dans le but de favoriser l'accessibilité à l'information et de proposer des ateliers de prévention :

- Information sur les droits et aides possibles pour accompagner la vie à domicile
 - Ateliers de prévention (nutritionniste, ergothérapeute ...)
 - Activités de loisirs favorisant l'échange et le lien social (jeux de société, activités manuelles)



APPI'Bus se rendra prochainement près de chez vous.

Vous serez informé de son passage dans votre commune par vos Responsables de Secteurs. Pour tout renseignement contactez l'ADAPA au 06 70 53 34 50 ou appibus@adapa54.fr

Pour votre confort, des aides techniques existent

Associées aux aides humaines, les aides techniques contribuent pleinement à la préservation de l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

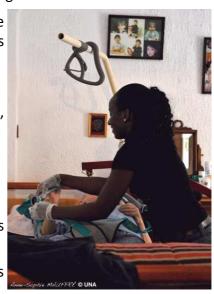
Ces équipements présentent également un bénéfice non négligeable pour les aidants en limitant leur exposition aux risques professionnels (mal de dos).

A titre d'exemple, nous pouvons citer :

- des aides aux déplacements : déambulateur, fauteuil roulant, canne...,
- des aides aux transferts : lève-personne ou barres d'appui,
- des aides auditives : audioprothèses...,
- des aides à l'hygiène de l'élimination : protections absorbantes.

Pour financer l'achat ou la location de matériel, des aides financières existent.

Les responsables de Secteurs de notre association peuvent aussi vous renseigner. N'hésitez pas à leur demander conseil.



Devenez BÉNÉVOLES

Notre association d'aide et de services à domicile, qui accompagne près de 5 000 personnes sur la Meurthe et Moselle, prône de fortes valeurs humaines.



En tant que proche aidant, vous souhaitez donner un peu de votre temps et vous engager au service des autres, devenez bénévole à l'ADAPA.

A vous de choisir votre rythme et votre engagement en fonction de vos envies et de vos compétences.

Rencontrons-nous pour discuter ensemble des activités de l'ADAPA et de notre future collaboration.

N'hésitez plus, contactez-nous :

2: 03 83 37 86 15 ou @: direction@adapa54.fr

Accédez à notre plateforme ServaDomicile en devenant ADHÉRENT

Vous avez la possibilité d'adhérer à notre association.

Cette adhésion annuelle de 10 € vous permet d'avoir accès à notre plateforme « ServaDomicile », c'est-à-dire que vous avez la possibilité de consulter directement sur internet, en toute sécurité, grâce à un espace dédié :

⇒ Vos plannings prévisionnels / Vos factures / Vos attestations fiscales.

Si vous complétez le bulletin d'adhésion (courrier ci-joint) à l'association et que **vous nous communiquez votre adresse mail**, vous recevrez automatiquement un **identifiant** et un **mot de passe** personnel.

N'hésitez pas à vous renseigner au 03.83.37.16.21

Pour votre sécurité : pensez à la Téléassistance

Nous vous proposons au travers de notre service « Ecoute & Assistance », un service à la personne au quotidien pour bien vivre chez vous en toute sécurité.



Simplicité : Une simple pression sur la télécommande (montre ou médaillon) vous met en relation avec la centrale d'écoute

Ecoute: 24h/24 et 7 jours sur 7. Une réponse immédiate à votre demande et une analyse de la situation

écoute & desistance



Référent : Un seul dépositaire de clefs suffit

Action : Vos proches sont prévenus et nous mettons en œuvre la solution adaptée à vos besoins

Options: A la demande (renseignez-vous)

Des tarifs attractifs

❖ Frais d'installation et de mise en service : 19,40 €

❖ Abonnement mensuel: 19,40 €

- Pour tout renseignement, contactez nous au 03 83 37 16 21 -



Découvrez tous les services de l'ADAPA et les tarifs 2019





Accompagnement et aide à domicile aux personnes âgées

- Aide aux levers, aux couchers et aux déplacements
- Aide à la toilette et à l'habillement
- Préparation, surveillance et aide à la prise des repas
- Surveillance de la prise des médicaments

autonomie & réconfort

Habitat partagé - Résidences accompagnées

- Accompagner des bénéficiaires de la PCH suivis par le CPN
- Participer à des activités sociales, ateliers (cuisines), sorties diverses, manifestations



relais auton'home



Accompagnement des personnes handicapées

- Aide aux levers, aux couchers et aux déplacements
- Aide à la toilette et à l'habillement
- Préparation, surveillance et aide à la prise des repas et surveillance de la prise des médicaments

Tarif sans participation d'un organisme financeur :

Jours ouvrables (du lundi au samedi) 24,53 € / heure **Dimanches** et jours fériés 28,82 € / heure

Complément d'heures pour les bénéficiaires de l'APA et de la PCH:

Jours ouvrables (du lundi au samedi) 24,53 € / heure **Dimanches** et jours fériés 28,82 € / heure

Cap autonome i

Jours ouvrables 24,53 € / heure **Dimanches** et jours fériés 28,82 € / heure

Ménage / repassage

- Entretien du cadre de vie (ménage, vaisselle, réfection du lit ...)
- Entretien du linge (lessive, repassage ...)



méndge & liberté

Jours ouvrables 23,78 € / heure **Dimanches** et jours fériés 28,07 € / heure



babyage & coloriage

Garde d'enfants

- Assister vos enfants dans l'hygiène quotidienne, leur habillement, la préparation des repas, l'aide au lever ou au coucher
- Accompagner vos enfants à l'école, aux activités périscolaires

Transport accompagné

- Aide aux courses
- Rendez-vous médicaux
- Démarches diverses
- Accompagnement aux sorties



28.92 € / heure

29.60 € / heure

(minimum facturé : 1 heure)

- Tout ¼ d'heure entamé est dû

- Forfait déplacement : 7,50 € / prestation

(minimum facturé : ½ heure) - Tout ¼ d'heure entamé est dû

- Frais kilométriques : 0,70 €/km

- Frais d'installation et de mise en service : 19,40 € - Abonnement : 19,40 €/mois

- Options:

\$ Détecteur de chute 3,06 €/mois & Transmetteur 7.14 €/mois

(en cas d'absence d'abonnement téléphonique)



écoute & assistance

Téléassistance

- Votre sécurité chez vous ou à l'extérieur
- Technologie performante et simple d'utilisation
- Emetteur discret au poignet ou autour du cou
- Alerter vos proches ou les services d'urgence

Bricolage et jardinage

- Entretien de l'habitat et du jardin (tondre la pelouse)
- Petits bricolage (remplacer une ampoule, monter un meuble en kit)



bricol'age & jardin

11,00 € / repas (livraison incluse : 5,00 €, déductible à 50%)

Portage de repas

- Repas équilibrés à domicile
- 7 jours/7
- Menus adaptés à vos besoins (diabétiques, sans sel...)



